

Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles Greffe municipal Av. du Prieuré 2 - CP 63 - 1009 Pully Tél. 021 721 31 26 greffe@pully.ch

DOSSIER OFFICIEL DE CANDIDATURE ELECTION COMPLEMENTAIRE CONSEIL COMMUNAL

A déposer, au complet, à l'adresse ci-dessus. L'envoi par la poste, par fax ou par courriel n'est pas admis.

Dénomination de la liste (obligatoire) :

· ·	3 ,					
Appellation du parti ou du g	roupement qui	dépose	la liste (si existe) :			
Mandataire responsable :	Mme/M.:					
(à défaut, le 1 ^{er} signataire sera	Adresse com	plète:				
considéré comme mandataire)						
	Téléphone po	ortable:				
	Courriel:					
Mandataire suppléant :	Mme/M.:					
(à défaut, le 2 ^e signataire sera	Adresse com	plète:				
considéré comme mandataire)	considéré comme mandataire)					
	Téléphone portable: Courriel :					
ANNEXES :			RESERVE AU GREFFE MUNICIPAL			
(1) Liste des signataires (parrains)			RECEPTION:			
(2) Liste des candidat-e-s		Date	:			
		Heure				
			Visa:			
		OBSE	ERVATIONS :			

DOSSIER DE CANDIDATURE : MODE D'EMPLOI

Tâches du parti ou groupement-déposant

Il incombe au parti ou groupement-déposant :

- de déterminer la dénomination de sa liste ;
- de recueillir les signatures d'au moins 6 signataires de la première liste (Annexe 1);
- de faire remplir et signer l'annexe 2 par tous les candidats après y avoir reporté la dénomination de la liste;

Responsabilité des mandataires

Le mandataire désigné sur la page de garde (ou, s'il en est empêché, son suppléant) a le droit et l'obligation de donner, au nom des signataires de la liste et de manière à les lier juridiquement, toutes les indications permettant de résoudre les difficultés qui pourraient se produire.

A défaut de désignation, le premier des signataires de la présente liste sera considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant.

Qualité des données concernant les signataires et candidats

La commune n'est pas responsable de données qui s'avèrent dépassées, incomplètes ou inexactes.

SIGNATAIRES (PARRAINS) DE LA LISTE :

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1				Rue : NP, Localité :		
2				Rue : NP, Localité :		
3				Rue : NP, Localité :		
4				Rue : NP, Localité :		
5				Rue : NP, Localité :		
6				Rue : NP, Localité :		
7				Rue : NP, Localité :		
8				Rue : NP, Localité :		

- Chaque liste de candidats doit être appuyée par au moins six signataires de la liste déposée lors de l'élection générale du Conseil communal ;
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.

CANDI	DAT-	E-S DE	LA L	.ISTE
-------	------	--------	------	-------

N°	Nom(s) - Prénom(s)	Sexe (F/M)	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Profession / Descriptif	Domicile (adresse complète)	Employé(e) communal(e) (oui/non)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									

- Chaque candidat remplit la présente annexe. Sa signature fait office d'acceptation. Au besoin, elle peut être remplacée par celle d'un mandataire ; la procuration écrite donnée à ce mandataire par le candidat doit alors être jointe au dossier.
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature une fois le dossier déposé au greffe.